

Association « Les Eaux Vives »

L'Association « Les Eaux Vives » a pour but de lutter contre toute forme d'exclusion grâce à ses services d'accueil, d'hébergement et d'insertion. Créée en 1976, elle compte dorénavant, 12 établissements, 98 salariés et 120 adhérents.

Soucieuse de répondre au plus près des besoins des populations, l'association a développé ces dernières années de nouveaux projets, et notamment celui de La Maison Répît dont la gestion administrative est assurée par Le Pôle Nord-Loire.

EPSYLAN

L'Établissement Psychiatrique de Loire-Atlantique Nord est un établissement public de santé mentale répondant aux besoins de soins psychiatriques d'une population de 350 000 habitants (**25% de la population de la Loire Atlantique**) sur le territoire étendu du Nord Loire (**55% de la surface du département et 101 communes**).

Partenaire du projet

⇒ Fondation de France

Directions

Directeur de l'association

« Les Eaux Vives » :

M. Pascal DUTRONC

Directeur par intérim d'EPSYLAN :

M. Philippe PARET

Equipe

Cheffe de service

Mme Léa VIGNEAU

Cadre de santé

Mme Cécilia LE LOCH

Référente sociale

Mme Annabelle TESSIER

Animatrice Vie Sociale

Mme Céline MAHE

Coordinateur infirmier

M. Jocelyn PIERRAT

Maison Répît

BP 59 - 44130 BLAIN

Téléphone : 02 40 56 94 44

Télécopie : 02 40 56 94 54

Mail : maisonrepit@ch-epsylan.fr

association
LES EAUX VIVES

EPSYLAN

MAISON REPIT
Dispositif expérimental



Fondation
de
France

Association Les Eaux Vives

Le Coteau
2 Rue de Pontchâteau - 44260 SAVENAY
Téléphone : 02 51 80 91 24 / Mail : secretariat.siege@asso-leseauxvives.fr
www.leseauxvives.org

Membre de  **EMMAÜS FRANCE**
NE PAS SUBIR
TOUJOURS AGIR

Objectifs

- ⇒ Offrir aux personnes accueillies un **temps de répit** dans un **moment difficile**.
- ⇒ Permettre aux personnes accueillies de **se mettre à distance de leur environnement**.
- ⇒ Permettre aux personnes **d'évaluer leur projet d'autonomisation**

Le public

La maison répit s'adresse à des hommes et des femmes seuls, de plus de 18 ans, souffrant de troubles psychiques et bénéficiant d'un suivi par des professionnels d'EPSYLAN.

Lieu d'hébergement

Implantée à l'entrée d'EPSYLAN , cette maison de 180 m² avec un grand jardin arboré, permet d'accueillir 4 personnes **pour des séjours courts** d'une à deux semaines.

Chaque personne bénéficiera d'une chambre individuelle ainsi que de temps d'accompagnement avec les référents du dispositif.

Les personnes accueillies à la « Maison Répit » devront attester d'une assurance de responsabilité civile.

Accompagnements proposés

- ⇒ Favoriser l'inclusion
- ⇒ Accompagner à la vie sociale
- ⇒ Soutenir le parcours de soin visant au rétablissement

Forfait de séjour

Le forfait inclut :

- ⇒ L'hébergement
- ⇒ L'alimentation (portage de repas)
- ⇒ Les services (entretien des parties communes, linges, ...)

Démarche d'admission

- ⇒ **Auprès du service de soin :**
Constitution du dossier avec l'infirmier référent
 - Règlement de fonctionnement
 - Evaluation d'autonomie
 - Anamnèse, contexte de la demande
- ⇒ **Validation de l'admission :**
l'équipe du dispositif se réunit chaque semaine pour statuer sur la recevabilité des demandes.